



MODALITES DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

AVANT LA FORMATION

Un questionnaire d'évaluation de prérequis et de besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter sa formation aux attentes et aux besoins exprimés.

Ce questionnaire permet de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes du futur apprenant par rapport au contenu de la formation.

Pour les formations individualisées et spécifiques (intra), un audit téléphonique préalable est organisé entre le formateur et le client. Cet entretien téléphonique permet de déterminer la meilleure approche.

PENDANT LA FORMATION

• Accueil du ou des participant(s), dans la salle de formation (locaux de l'AEP, 51, rue Louis Delaunay, 66000 PERPIGNAN). Les locaux de formation sont situés en RDC et notre parking dispose de place réservée Handicap.



- Tour de table.
- Présentation du programme et des objectifs de la formation.
- Déroulement de la formation avec alternance d'apports théoriques et de cas pratiques (exercices, quizz, QCM, exercices à l'oral...).
- Méthode dynamique sur ordinateur portable et utilisation d'un écran LCD pour projection de l'interface et des exercices. Supports de cours.
- Echanges avec le ou les participant(s).

CLÔTURE DE SESSION ET ÉVALUATION À CHAUD EN FIN DE FORMATION

- Avec le formateur pour favoriser l'échange entre les différentes parties.
- Un quiz d'évaluation permet de mesurer les connaissances et compétences acquises durant la formation.
- Si formation Certifiante ICDL - En fin de formation a lieu dans les conditions d'examen surveillé, en présentiel. Le passage de la certification d'une durée de 35mn sera effectué lors de la dernière heure de formation.
- Un questionnaire de satisfaction à chaud permet d'avoir un retour sur les conditions de déroulement de la formation et d'évaluer le ressenti et la satisfaction de chaque participant.

RETOUR AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS DE LA FORMATION

- Appel téléphonique afin de faire le point sur ce qui a été transmis durant la formation, de savoir si le besoin est satisfait et si d'autres besoins sont apparus.
- Le résultat des questionnaires à chaud est transmis auprès des différentes parties prenantes (client, formateur, OPCO, apprenants).
- Mesure de l'utilisation des acquis de la formation avec un questionnaire d'évaluation à froid (transmis par mail plusieurs semaines ou plusieurs mois après la session d'apprentissage).